



Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 31 janvier 2017		Chapitre : Article :

**REVISIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
TRAVAUX NEUFS ET REHABILITATIONS**

Le Conseil d'administration a adopté le principe d'autorisations de programmes et crédits de paiement pour les réhabilitations et travaux neufs suivants :

- création du nouveau centre de traitement de l'alerte (AP N° 5)
- agrandissement du centre de secours de RIBEMONT (AP N° 11)
- création du centre de secours de LA FERTE MILON (AP N° 12)
- création du centre de première intervention de WATIGNY (AP N° 13)
- création du centre de première intervention de SAINT EUGENE (AP N° 15)
- création du centre de première intervention d'ORIGNY EN THIERACHE (AP N° 16)
- création du centre de secours de VIELS MAISONS (AP N° 17)
- création du centre de secours de MONTCORNET (AP N° 18)
- création du centre de secours de LAON (AP N° 20).

Le tableau joint en annexe retrace pour chaque autorisation de programme, les crédits de paiement des exercices précédents et la ventilation des crédits restants sur les exercices à venir.

Les crédits de paiement non utilisés en 2016 sont reportés sur l'exercice 2017.

Deux opérations sont terminées mais nécessitent le maintien de crédits de paiement sur 2017, pour permettre de régler les révisions de prix aux entreprises après le parfait achèvement (Ribemont et La Ferté-Milon).

Pour quatre opérations, les choix de maître d'œuvre ont été effectués et les dossiers de consultation des entreprises sont en cours de rédaction ou d'attribution en 2017 (Origny-en-Thierache – Viels-Maisons – Moncornet - Watigny).

Pour une opération le choix du maître d'œuvre est effectué mais les travaux sont suspendus dans l'attente de la révision du financement (Saint Eugène).

Pour ce qui concerne l'opération de LAON, nous sommes toujours dans l'attente de la révision du Plan Local d'Urbanisme pour lancer le marché de maîtrise d'œuvre.

Enfin, je vous propose de créer une nouvelle AP pour la construction des locaux de l'atelier départemental sur le site du parc Foch à Laon. Il s'agira de l'AP numéro 23 d'un montant de 1 500 000 € répartis pour la totalité sur 2017.

Les AP 7, 8 et 10 concernant Beaurieux, Braine et Vervins peuvent être clôturées.

Les crédits sont inscrits au chapitre 23 du budget 2017 du SDIS.

.../...

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

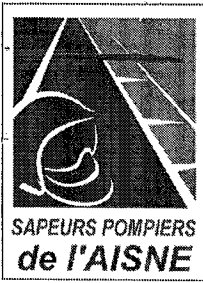
Vu le rapport n° 2 ;

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver les révisions des autorisations de programmes travaux neufs et réhabilitations conformément au tableau joint et d'inscrire les crédits de paiement correspondants au budget 2017.
- De créer l'AP numéro 23 construction d'un atelier départemental pour un montant de 1 500 000 € dont la totalité des CP est ventilée sur 2017,
- De clôturer les AP 7, 8 et 10 concernant Beaurieux, Braine et Vervins.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 31 janvier 2017		Chapitre : Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 15
Votants : 15

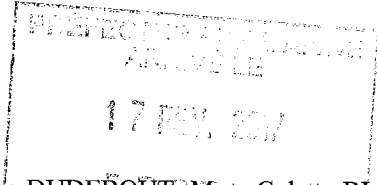
Affiché le
15 FEV. 2017

Le **31 janvier 2017 à 15 h 30**, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 23 janvier 2017, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, ~~Thomas DUDEBOUT~~, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. ~~François RAMPENBERG~~, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, ~~Raymond DENEUVILLE~~, Maxime KELLER représentant Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, ~~Mme Monique BRY~~.



II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, représenté par Monsieur Cédric BONAMIGO, Directeur de Cabinet

III - Membres avec voix consultative

- M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
- M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
- M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
- M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
- M. le Commandant Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
- ~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~

Excusé(s) : MM. Thomas DUDEBOUT, François RAMPENBERG, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Christian CROHEM, Mme Monique BRY

Assistaient à la séance : Mme Muriel DUGUE représentant Mme Nathalie MERIOT, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Christiane CHAUSSON de la direction départementale.

**REVISIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
TRAVAUX NEUFS ET REHABILITATIONS**

Vu le rapport n° 2 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les révisions des autorisations de programmes travaux neufs et réhabilitations conformément au tableau joint et d'inscrire les crédits de paiement correspondants au budget 2017.
- De créer l'AP numéro 23 construction d'un atelier départemental pour un montant de 1 500 000 € dont la totalité des CP est ventilée sur 2017,
- De clôturer les AP 7, 8 et 10 concernant Beaurieux, Braine et Vervins.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX

**NOUVELLE REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
SUR LE BP 2017**

	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Total
CREATION DU NOUVEAU CTA CODIS AP N° 5	ANCIEN	1 252 682,52 €	2 052 866,33 €	340 544,99 €	228 486,67 €	164 872,06 €	672 367,43 €				4 711 800,00 €
	NOUVEAU	1 252 682,52 €	2 052 866,33 €	340 544,99 €	228 486,67 €	164 872,06 €	106 284,60 €				4 687 372,77 €
	REPORTS						551 655,60 €				
CENTRE DE SECOURS DE RIBEMONT AP N° 11	ANCIEN	19 962,34 €	19 962,34 €	1 508,14 €	8 763,54 €	363 935,28 €	195 830,70 €				620 000,00 €
	NOUVEAU		19 962,34 €	1 508,14 €	8 763,54 €	363 935,28 €	173 958,29 €				620 000,00 €
	REPORTS						21 872,41 €				
CENTRE DE SECOURS DE LA FERTE MILON AP N° 12	ANCIEN	42 140,64 €	42 140,64 €	2 687,43 €	169 227,03 €	860 406,94 €	521 652,96 €				1 586 125,00 €
	NOUVEAU		42 140,64 €	2 687,43 €	169 227,03 €	860 406,94 €	426 178,12 €				1 586 125,00 €
	REPORTS						95 474,84 €				
CENTRE DE SECOURS DE WATIGNY AP N° 13	ANCIEN	1 405,30 €			3 965,77 €		390 000,00 €				380 000,00 €
	NOUVEAU	1 405,30 €			3 965,77 €		0,00 €	330 000,00 €			380 000,00 €
	REPORTS						42 343,54 €				
CENTRE DE SECOURS DE SAINT EUGENE AP N° 15	ANCIEN			1 172,08 €	5 328,50 €	3 733,13 €	231 066,29 €				452 600,00 €
	NOUVEAU			1 172,08 €	5 328,50 €	3 733,13 €	0,00 €	211 300,00 €			452 600,00 €
	REPORTS						231 066,29 €				
CENTRE DE SECOURS D'ORIGNY EN THIERACHE AP N° 16	ANCIEN				3 965,77 €		521 034,23 €				525 000,00 €
	NOUVEAU				3 965,77 €		8 302,16 €				525 000,00 €
	REPORTS						512 732,07 €				
CENTRE DE SECOURS DE VIELS MAISONS AP N° 17	ANCIEN					44 979,44 €	620 020,56 €				987 000,00 €
	NOUVEAU					44 979,44 €	382 000,00 €				987 000,00 €
	REPORTS						594 435,50 €				
CENTRE DE SECOURS DE MONCORNET AP N° 18	ANCIEN				9 760,26 €		1 002 600,00 €				1 152 600,00 €
	NOUVEAU				9 760,26 €		500 000,00 €	502 600,00 €			1 152 600,00 €
	REPORTS						124 051,10 €				
CENTRE DE SECOURS DE LAON AP N° 20	ANCIEN					100 000,00 €	510 000,00 €	4 300 000,00 €	445 000,00 €		5 355 000,00 €
	NOUVEAU							510 000,00 €	4 300 000,00 €	445 000,00 €	5 355 000,00 €
	REPORTS						100 000,00 €				
Construction atelier départemental AP n° 23	ANCIEN										
	NOUVEAU						1 500 000,00 €				1 500 000,00 €
	REPORTS										